



Délibération affichée, rendue exécutoire,
après transmission au Contrôle de la Légimité
le :
AR n° :

DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

Election du Président

Le 13 juillet 2021, le Comité syndical de Seine-et-Yvelines Numérique s'est réuni à la Seine Musicale et par voie dématérialisée sur convocation du Président du Comité syndical adressée le 7 juillet 2021.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique,

Considérant qu'il convient de désigner le Président du Comité Syndical

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

PROCEDE à l'élection du Président

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 15

Suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Bertrand COQUARD qui a obtenu 28 voix est proclamé Président du Comité syndical.

PREND ACTE des résultats des élections susmentionnées

Le présent procès-verbal peut être attaqué par la voie d'une protestation devant le Tribunal administratif de Versailles au plus tard à dix-huit heures le cinquième jour qui suit les élections susmentionnées, en application de l'article R. 119 du code électoral.

Bertrand COQUARD
Président du Comité Syndical
Seine-et-Yvelines Numérique

Accusé de réception en préfecture
078-200062248-20210713-2021-CSSYN-91-DE
Date de télétransmission : 16/07/2021
Date de réception préfecture : 16/07/2021

DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

Election du Président

Président de séance : M. Daniel COURTES, Doyen des membres présents

12 Présents : BRAU Sonia (présentiel), BULLIER Jessica (à distance), COQUARD Bertrand (Présentiel), COURTES Daniel (présentiel), DAINVILLE Nicolas (à distance), DUMOULIN Cécile (à distance), HAUETER Ghislaine (à distance), HERY LE PALLEC Anne (à distance), LARGHERO Denis (Présentiel), LEANDRI Nathalie (Présentiel), STEFANINI Patrick (Présentiel), TURPIN Dominique (à distance)

Dont

03 Pouvoirs :

- Pierre BEDIER pouvoir à COQUARD Bertrand
- LEDERMAN Nathaly pouvoir à M COURTES
- Laurent RICHARD pouvoir à Mme DUMOULIN

Absents EXCUSÉS : GARAY François, LEDERMAN Nathaly, QUERARD Serge, CHAMBON Julien, FOURGOUS Jean-Michel, Pierre BEDIER, Laurent RICHARD

Le calcul du quorum s'établit comme suit :

Compétences	Membres	Quorum	Présents ou Représentés
Administration Générale	25	13	15

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
078-200062248-20210713-2021-CSSYN-91-DE
Date de télétransmission : 16/07/2021
Date de réception préfecture : 16/07/2021